

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL.2019.07.03-015 – Décision modificative n° 1.

L'an deux mil dix neuf, le trois juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 20
- Nombre de procurations : 7
- Absents excusés : 2
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2019

**PREFECTURE
DE LA GIRONDE**

15 JUL. 2019

Bureau du Courrier

Madame Annie PONS a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel		X	de FRANÇOIS Béatrice
TURBÉ Roselyne	X		
MAUREL Daniel		X	TURBÉ Roselyne
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
PONS Annie	X		
BARLAND François	X		
BRIC Jean-François	X		
SEILLADE Jeanine	X		
CHAMBAUD Michel		X	SAUX Brigitte
DUPUY Pauline		X	DERVIEUX Benjamin
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	FLOIRAC Nicole
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole		X	DE SOUZA Bernard
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
MAURY Roxane		X	LALANNE Nicole
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie		X	
BRET Bernard		X	

DEL.2019.07.03-015 – Décision modificative n° 1.

Rapporteur : Monsieur Benjamin DERVIEUX

- Vu l'avis favorable de la Commission Finances Marchés publics en date du 24 juin 2019 ;

Lors de ce Conseil Municipal et des précédents, des subventions ont été accordées au Collège de Parempuyre pour un montant de 1 000 €, à l'AGV pour 1 200 € et, à l'ACP pour 50 € et 500 € aussi, il est nécessaire de passer les écritures suivantes :

- Augmentation du compte dépenses 6574-025 pour	1 000,00 €
- Augmentation du compte dépenses 6574-025 pour	1 200,00 €
- Augmentation du compte dépenses 6574-025 pour	550,00 €
- Diminution du compte dépenses 6232-025 pour	1 000,00 €
- Diminution du compte dépenses 6232-025 pour	1 200,00 €
- Diminution du compte dépenses 6232-025 pour	550,00 €

Suite à l'emprunt fait cette année, il est nécessaire de provisionner les deux échéances de cet exercice, par les écritures suivantes :

- augmentation du compte 66111-01 (intérêts des emprunts) pour 5 400 € compensé par une diminution du compte 022-01 (dépenses de fonct. Imprévues) ;
- augmentation du compte 1641-01 (capital des emprunts) pour 35 800 € compensé par une diminution du compte 2313-01 (travaux en cours) de la même somme.

La Caisse d'Allocations Familiales nous ayant octroyé une subvention d'investissement pour FONTANIEU, il convient d'augmenter le compte recette 1386-2131 (subvention autres établissements publics) de 50 000 €. La subvention de Gironde Habitat par l'intermédiaire de Bordeaux Métropole étant plus importante que prévue, il est nécessaire d'augmenter le compte recettes 13241-2131 (subventions d'équipement des Communes membres du GFP) de 32 500 €. Ces recettes seront compensées par une augmentation des comptes dépenses 2188-2131 (Autres immobilisations corporelles) d'un montant de 82 500 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Benjamin DERVIEUX,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

- **Décide** d'approuver la décision modificative n° 1 ci-annexée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre,

Le 3 juillet 2019

Béatrice de FRANÇOIS

Maire de Parempuyre

33312 Code INSEE	MAIRIE DE PAREMPUYRE BUDGET COMMUNAL M14-	DM n°1 2019
----------------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6232-025 : Fêtes et cérémonies	2 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574-025 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	2 750,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	2 750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111-01 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	8 150,00 €	8 150,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-13241-2131 : Communes membres du GFP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 500,00 €
R-1386-2131 : Autres établissements publics locaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	82 500,00 €
D-1641-01 : Emprunts en euros	0,00 €	35 800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	35 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-2131 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	82 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	82 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-412 : Constructions	35 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	35 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	35 800,00 €	118 300,00 €	0,00 €	82 500,00 €
Total Général		82 500,00 €		82 500,00 €

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

15 JUIN 2019

Bureau de l'Etat